Split by PDF Splitter

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES *Des lieux à identifier*

Principes de projet

1. **Les équipements rue du Beau Site** : projections d'images colorées (dessins, photos,...) sur les façades des bâtiments illustrant la fonction de ceux-ci. Comme nous suggérons cette intervention comme «prioritaire» dans les réalisations prévues pour le quartier, une estimation chiffrée est présentée en fin de document.
2. **L'antenne citoyenne** : projection d'images ou de textes au sol, à l'entrée du bâtiment.
3. **Le potager collectif** : mise à disposition des habitants de «lanternes portatives» de façon à pouvoir utiliser le jardin après la tombée de la nuit.

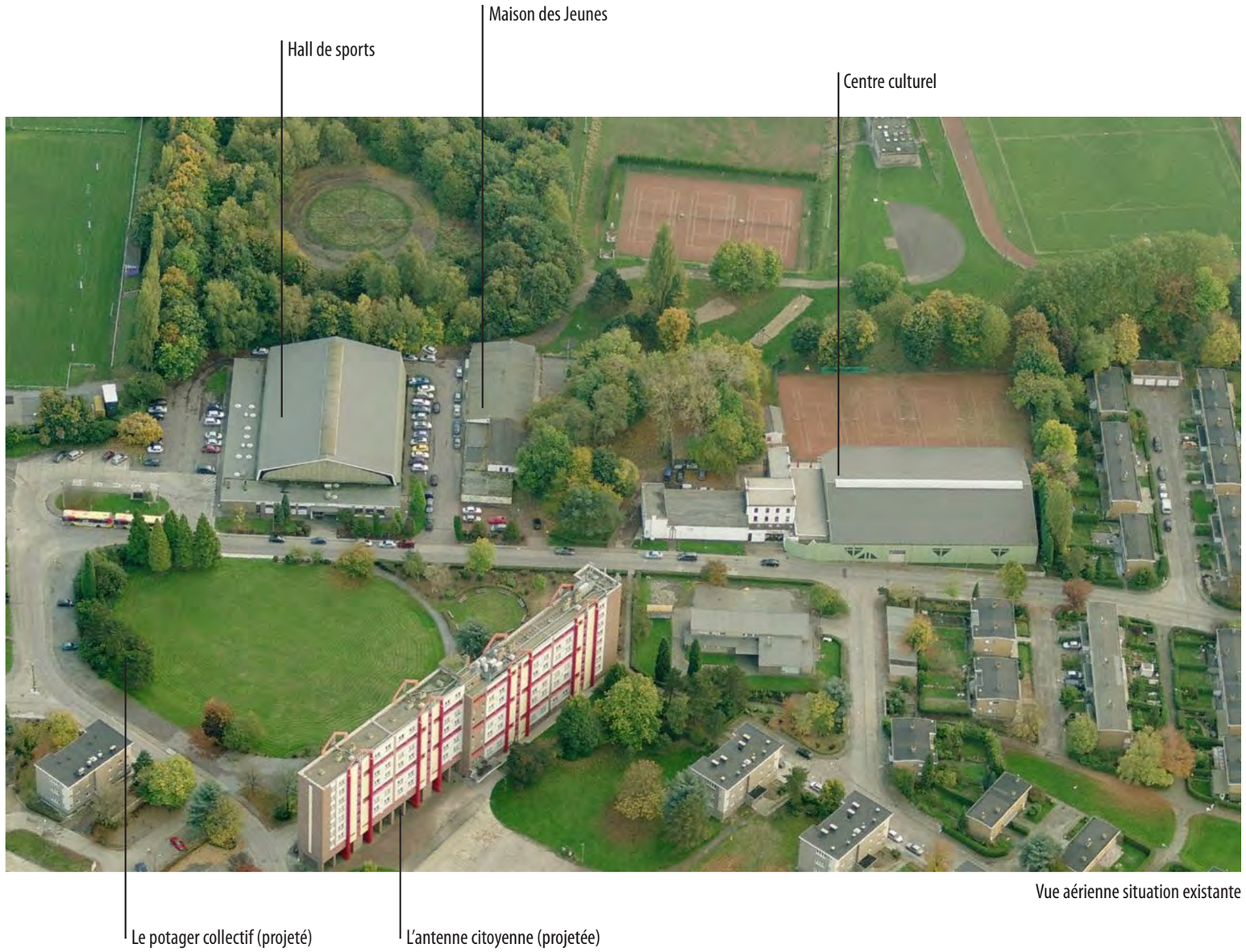

Vue aérienne situation existante

Split by PDF Splitter

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES *Des lieux à identifier*

Les équipements rue du Beau Site

Projection d'images colorées (dessins, photos,...) sur les façades des bâtiments illustrant la fonction de ceux-ci et permettant de les identifier clairement.

Split by PDF Splitter

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES *Des lieux à identifier*

La mise en lumière de l'antenne citoyenne s'inscrit dans la démarche de «cohésion sociale» voulue par l'étude «Quartiers en Transition» : les éléments projetés peuvent être un outil de communication pour les activités organisées par celle-ci ou pour d'autres projets d'habitants du quartier.

L'antenne citoyenne : communiquer, informer, partager

Utilisation de lumière colorée pour signaler la présence de l'antenne.
Projection d'images ou de textes au sol, à l'entrée du bâtiment.

Split by PDF Splitter

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES *Des lieux à identifier*

L'intervention «lumière» au niveau du potager collectif s'inscrit également dans la démarche de «cohésion sociale» voulue par l'étude «Quartiers en Transition» : la gestion communautaire des petites lanternes individuelles serait un outil de coopération entre les habitants, de rencontre, de partage...

Le potager collectif : emporter sa lumière

Mise à disposition de lanternes portatives (type solaires par exemple) pour les usagers du potager collectif. La gestion et le stockage de ces lanternes pourraient être assurés par l'antenne citoyenne.